

Josée Reid
878 Hotham St
Victoria, C.-B.
Tel: 581-993-1678
joseereid@hotmail.com

Marie-Pierre Lavoie
Présidente du C.A. du CSF
mariepierre_lavoie@csf.bc.ca

Objet : Inquiétude quant à la divulgation d'informations échangées à huit-clos

Madame Lavoie,

Je suis un parent d'élève du CSF. Ayant effectué mes études au Québec, je n'étais pas vraiment consciente des défis concernant l'éducation en français jusqu'au jour où je suis devenue une conjointe de militaire, puis la maman de deux enfants, dont un qui fréquente maintenant l'école Victor-Brodeur.

J'ai suivi l'actualité sur la cause juridique depuis mon arrivée en Colombie-Britannique. Cet enjeu est pour moi important, car je souhaite que mes enfants puissent bénéficier d'une éducation de qualité, comparable à celle qu'il pourrait recevoir en anglais, et ce, jusqu'à la fin de leur secondaire.

Toutes les provinces canadiennes anglophones ou bilingues vont maintenant regarder avec attention comment le CSF procédera suite au jugement rendu par la Cour Suprême, c'est-à-dire ce qui sera modifié et/ou mis en place afin de garantir cette éducation en français.

Je vous écris parce que j'ai écouté sur Facebook la réunion du C.A du Conseil scolaire francophone du 30 juin dernier. J'ai relevé qu'à trois reprises, vous avez dû rappeler à un membre du C.A. de ne pas divulguer d'informations échangées à huit-clos, donc confidentielles. Cela m'inquiète, car de ne pas respecter des procédés juridiques pourrait nuire soit à cette cause, soit à d'autres éventuelles causes que pourraient vouloir porter en justice le CSF ou d'autres provinces concernant l'éducation en français.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous remercie également de votre engagement et de travailler sans relâche pour assurer la meilleure éducation possible pour nos enfants, en français.

Bien à vous,

Josée Reid